

**UNION EUROPEENNE**



---

Délégation de la Commission européenne  
en République du Mali

**REPUBLIQUE DU MALI**



---

Ministère des Affaires Etrangères  
et de la Coopération Internationale

# **RAPPORT ANNUEL CONJOINT**

## **2006**

**MAI 2007**

## Table des matières

<b>1. Bilan de la Situation politique, économique, sociale et environnementale du Mali .....</b>	<b>3</b>
1.1. Bilan de la situation politique.....	3
1.2. Bilan de la situation économique et commerciale.....	4
1.2.1. Situation économique, structures et performances .....	4
1.2.2. Evaluation du processus de réforme.....	5
1.2.3. Structure et situation des finances publiques.....	5
1.2.4. L'Accord de Partenariat Economique .....	6
1.3. Situation sociale .....	7
1.4. Bilan de la situation environnementale .....	8
<b>2. Examen de la coopération passée et en cours .....</b>	<b>10</b>
2.1. Secteurs de concentration et soutien macroéconomique.....	11
2.1.1. Infrastructures.....	11
2.1.2. Décentralisation - Appui institutionnel .....	12
2.1.3. Appui aux politiques macroéconomiques .....	15
2.2. Projets et programmes hors concentration .....	17
2.2.1. Développement rural .....	17
2.2.2. Appui au secteur de la santé .....	18
2.2.3. Hydraulique .....	19
2.2.4. Culture .....	19
2.2.5. Appui à l'Ordonnateur National .....	19
2.3. Utilisation des ressources destinées aux acteurs non étatiques (ANE) .....	20
2.4. Utilisation de l'enveloppe B .....	20
2.4.1. Sécurité Alimentaire.....	20
2.4.2. Lutte contre la grippe aviaire.....	21
2.5. Autres instruments.....	21
2.5.1. FLEX .....	21
2.5.2. SYSMIN .....	21
2.5.3. Coopération régionale .....	22
2.5.4. Coopération intra-ACP .....	22
2.5.5. Lignes budgétaires.....	22
2.5.6. ECHO .....	23
2.5.7. Banque Européenne d'Investissement (BEI).....	23
<b>3. Evaluation des indicateurs de performance.....</b>	<b>24</b>
<b>4. Coordination des bailleurs et harmonisation.....</b>	<b>24</b>
<b>5. Dialogue dans le pays avec l'ON et les Acteurs Non Etatiques .....</b>	<b>25</b>
<b>6. Conclusions .....</b>	<b>26</b>

## Liste des abréviations

## Annexes

# 1. Bilan de la Situation politique, économique, sociale et environnementale du Mali

## 1.1. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE

Le contexte politique malien continue à être marqué par une grande stabilité en dépit de moments difficiles en 2006. Au Nord du Mali, la révolte de soldats touaregs a éclaté le 23 mai 2006. Le chef de l'Etat a choisi la voie du dialogue qui a amené, avec l'appui d'une médiation algérienne, à la conclusion des Accords d'Alger, qui donnent les termes de réintégration des déserteurs et un cadre pour la relance du développement dans les régions du nord.

A partir de la deuxième moitié de l'année 2006, le débat politique reflétait l'entrée en période préélectorale avant les élections présidentielles et législatives de 2007. Un certain effritement du consensus politique autour du Président de la République s'est produit lorsque le RPM<sup>1</sup>, le parti du président de l'Assemblée nationale, s'est profilé dans un rôle d'opposition. Par ailleurs, un courant politique plus large, porté par des personnalités des partis politiques et de la société civile s'est exprimé pour une redynamisation du débat politique et du rôle des partis politiques.

Concernant les **relations internationales**, le Mali a approfondi ses bonnes relations avec des partenaires très divers. Bamako a reçu, en janvier, le ministre des Affaires étrangères de la Chine; en avril le guide libyen, le colonel Kadhafi a visité le Mali, le président du Venezuela, Hugo Chavez, est venu au mois d'août et le Gouverneur général du Canada a visité le Mali en novembre. Les relations maliennes avec les Etats-Unis ont pris une nouvelle ampleur avec la signature d'un programme de coopération dans le cadre du programme « Millenium Challenge Corporation » doté de 460,8 M USD pour les cinq prochaines années. L'engagement diplomatique du Mali se traduit aussi par son rôle actif au sein de l'Union africaine et des communautés économiques régionales (UEMOA, CEDEAO, CENSAD, OMVS).

Concernant les relations entre **l'Union Européenne et le Mali**, 2006 a été, encore une fois, une année de nombreux événements. Le 8<sup>ème</sup> séminaire régional des milieux économiques et sociaux ACP-UE a été organisé à Bamako en mois de mai. En novembre, le Président du Parlement européen, Joseph Borrell est venu sur invitation du Président de l'Assemblée nationale, Ibrahim B. Keita. Les premières consultations Mali-UE sur les questions de migrations dans le cadre de l'article 13 de l'Accord de Cotonou a eu lieu en septembre, suivi en décembre dans le cadre d'une réunion de dialogue politique UE-Mali. En décembre Bamako a accueilli la conférence internationale sur la grippe aviaire, fortement soutenu par l'UE. Pendant l'année, l'Espagne et le Danemark, ont ouvert des ambassades à Bamako et se sont joints aux partenaires techniques et financiers du Mali.

**En terme de gouvernance** si l'année 2006 a été une année de nombreuses réformes, il semble toutefois que l'impact sur la gestion de la chose publique reste limité. Le rapport 2006 de *Transparency International* place le Mali à la 99<sup>ème</sup> place<sup>2</sup> – en recul par rapport à l'année antérieure. La préparation du "Profil de Gouvernance" et la définition, par le gouvernement du Mali d'un Plan d'engagements sur la période 2008-2013, a permis d'établir les nouvelles bases d'un dialogue autour de la Gouvernance entre l'UE et le Mali. Le plan d'engagements inclut, entre autres, la présentation de la loi du Code des Personnes et des Familles en 2009, l'abolition de la peine de mort en 2009 et le renforcement de la législation concernant la lutte contre la corruption.

---

<sup>1</sup> RPM : Rassemblement pour le Mali.

<sup>2</sup> Indice de perception. En 2005, le Mali occupait la 88<sup>ème</sup> place.

## 1.2. BILAN DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET COMMERCIALE

Le Mali est un pays enclavé dont les structures économiques s'avèrent toujours fortement vulnérables aux chocs extérieurs, qu'ils soient naturels ou commerciaux.

### 1.2.1. SITUATION ECONOMIQUE, STRUCTURES ET PERFORMANCES

La répartition sectorielle de l'activité demeure symptomatique du faible niveau de développement du pays. La part du secteur primaire dans le PIB s'élève à environ 35%, dont les trois quarts consacrés à l'agriculture vivrière et à l'élevage. Le secteur secondaire représente 27,5% du PIB, le secteur manufacturier pesant moins de 8%. Le secteur tertiaire quant à lui s'élève à 37,5%. Une partie très importante de l'activité économique est réalisée par le secteur traditionnel et informel et 76 % des actifs occupés y sont employés.

La **croissance du PIB à prix constants** a été estimée en 2006 à 4,6% par le FMI et à 5,0% par le Ministère du plan et de l'aménagement du territoire<sup>3</sup>, traduisant un ralentissement par rapport à 2005 (+6,1%). Les performances de l'année 2005 résultaient cependant largement de la faiblesse de celles enregistrées en 2004, année marquée par une crise agricole (mauvaises précipitations, invasion acridienne), la chute des cours du coton, la réduction de la production d'or et la hausse des prix des carburants importés.

L'année 2006 a été marquée par une bonne pluviométrie. La **production céréalière** totale pour la campagne 2005/2006 s'élève à 3,4 millions de tonnes, proche de la production de la campagne précédente.

La production **cotonnière** de la campagne 2005-2006 avec 535 512 tonnes de coton graine (CG) contre 589 779 tonnes en 2004-2005 a concerné 174 749 hectares soit 1% de plus que lors de la précédente campagne. Le prix d'achat du CG aux producteurs est passé de 160 FCFA/Kg en début de campagne à 165 FCFA/Kg en fin de campagne. Un complément des prix de 4,8 milliards FCFA a ainsi été versé aux producteurs. Le crédit de campagne 2006-2007 s'élève à 75 milliards FCFA alors que 3 milliards restent à rembourser sur le crédit 2005-2006. Les prévisions de production pour 2006-2007 avoisinant les 445 000 tonnes le prix de 165 FCFA/Kg fixé pour le CG aux producteurs induira un déficit d'exploitation de 17,2 milliards FCFA pour la CMDT. L'extension des surfaces cultivées en coton, favorisée par le développement de la mécanisation, se traduit par une réduction, voire la suppression des jachères et par une baisse de fertilité en l'absence de fumure appropriée. En termes de productivité au champ, malgré une volonté affirmée de la CMDT, les objectifs n'ont pas été atteints. Alors que le contrat-plan passé pour la période 1993/98 entre la CMDT, l'Etat et les producteurs fixait un objectif de 1 330 kg/ha en 1997/98, la moyenne actuelle sur les 5 dernières années stagne à hauteur de 1 000 kg/ha et régresse autour de 975 kg/ha en 2005/06. De nombreux producteurs cultivent du coton plus en raison des avantages que « le système coton » (engrais et accès aux crédits) leur apporte qu'en raison de la rentabilité propre de cette culture. Ainsi, en 2004/05 près de 96 000 exploitations ne dépassent pas 1 000 kg de CG / ha. Le CG, autrefois réputée pour sa qualité en raison de sa récolte manuelle, semble se dégrader ces dernières années suite à la mécanisation.

La production du **secteur aurifère** a atteint 58 tonnes pour les industries minières et environ 3 tonnes pour l'orpaillage en 2006 faisant de l'or la première recette d'exportation du pays devant le coton. Les exportations d'or en 2006 sont estimées à 542 milliards de FCFA (contre 355 milliards en 2005) soit 69% des recettes d'exportation totales. Le prix de l'once d'or dépassait les 730 US\$ l'once à fin août 2006. Toutefois, si l'impact de ce secteur sur les

---

<sup>3</sup> Sources: International Monetary Found, World Economic Outlook, April 2007. Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Rapport sur la situation économique et sociale du Mali en 2005 et les perspectives pour 2006.

comptes extérieurs s'avère capital, force est de reconnaître sa faible incidence sur l'activité nationale, l'essentiel de la valeur ajoutée générée échappant aux opérateurs nationaux.

En raison de la chute des prix des produits alimentaires, **l'inflation** sur 12 mois, qui avait culminé à 6,4% en décembre 2005, s'est établie à 1,5% en fin décembre 2006<sup>4</sup>.

### **1.2.2. EVALUATION DU PROCESSUS DE REFORME**

Le 14 juillet 2006 le Conseil d'Administration du FMI a conclu positivement la 4<sup>ème</sup> revue de son programme avec le Mali au titre de la FRPC<sup>5</sup>. L'ensemble des critères quantitatifs à fin mars a été atteint mais seuls deux critères structurels sur les six applicables à la revue ont été respectés (l'évaluation de l'impact d'une réforme des paramètres de la Caisse de Retraite (CRM) de la fonction publique et validation du schéma opérationnel de privatisation de la CMDT et un critère a été atteint avec retard (formation d'un comité de trésorerie pour la CMDT). L'achèvement des deux autres repères prévus pour fin mars a été retardé dans l'attente des conclusions de deux études indépendantes : la révision du mécanisme de détermination des prix du pétrole et la réforme de l'Energie Du Mali (EDM). Un obstacle légal a empêché la réalisation du sixième repère, le lancement de l'appel d'offres pour la privatisation de la Banque internationale du Mali (BIM).

Début septembre 2006 le FMI a conclu que l'exécution du budget a été globalement conforme aux orientations du CSLP et de la FRPC au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006. Cependant la mission a également recommandé l'application d'une série de mesures compte tenu de la faiblesse du niveau de mobilisation des recettes budgétaires sur la période.

Malgré les efforts déployés par le Gouvernement, la mission de novembre 2006 au titre de la 5<sup>ème</sup> revue du programme FRPC a relevé la non observance à fin septembre des critères indicatifs relatifs aux recettes fiscales ainsi qu'au déficit budgétaire. La mission a également pointé du doigt la persistance de nombreux retards enregistrés dans le train de réformes structurelles inscrites au programme. Un accord sur ces points a cependant été trouvé avec les Autorités à Paris le 16 Novembre 2006<sup>6</sup>.

### **1.2.3. STRUCTURE ET SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES**

Le budget 2006 de l'Etat accuse un déficit global, base engagement hors dons, de 8,6% du PIB. Les recettes budgétaires ont progressé de 6,8 % dont + 5,3% pour les recettes fiscales. Le lissage du choc pétrolier sur les prix à la pompe par manipulation de la TIPP a lourdement pénalisé le budget (-20 milliards FCFA). Le taux de pression fiscale se situerait à 15,3% en 2006 contre 15,4% l'année précédente. A noter que la forte hausse des dons en 2006 (1 247,8 milliards contre 162,6 milliards en 2005) résulte de l'entrée en vigueur des annulations de dette au titre de l'IADM. Du côté des dépenses, les charges de personnel ont augmenté de 8,1% en valeur, sous l'effet combiné des recrutements dans les secteurs sociaux et de la révision des grilles de la fonction publique.

---

<sup>4</sup> Cf Annexe 1 : tableau récapitulatif des indicateurs macro économiques.

<sup>5</sup> Cf. IMF Press Release No. 06/158 et IMF Country Report No. 06/310.

<sup>6</sup> Cf. IMF Press Release No. 06/260.

Tableau des opérations financières de l'Etat (en pourcentages du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007 prev
Recettes et dons	20.9	21.4	22.0	56.9	22.2
dont recettes	16.4	17.4	17.9	17.1	17.2
Dépenses et prêts nets	22.2	24.0	25.2	25.7	26.0
dont: fonctionnement	12.3	13.4	13.3	13.1	13.4
investissement	8.5	9.3	9.4	11.4	11.2
prêts nets	-0.4	-0.3	0.8	-0.2	0.1
Solde global, base engagement, hors dons	-5.7	-6.6	-7.3	-8.6	-8.8
Solde global, base engagement, dons inclus	-1.3	-2.6	-4.1	-3.5	-3.7
Financement, base caisse, dons inclus	-0.8	-2.3	-3.6	31.1	-3.7
intérieur	-3.3	-0.6	-0.3	-2.9	-0.2
extérieur	4.1	2.9	3.8	-28.2	4.1

Sources : MEF, FMI.

Les dotations budgétaires de la Loi de finances ont évolué de 679,3 milliards de FCFA en 2002 à 935,8 milliards FCFA en 2006 soit une augmentation moyenne de 8,3% sur la période. Le niveau d'exécution des dotations budgétaires a augmenté de 9,5% entre 2002 et 2006. La part des dépenses budgétaires affectées à la lutte contre la pauvreté a augmenté ces dernières années passant de 59,1% en 2003 à 60,4% en 2006.

La part du secteur de l'éducation de base dans le budget de l'Etat s'est établie en 2006 à 12,7% des dépenses totales, tandis que celle du secteur de la santé (hors secteurs sociaux) plafonne à 7,8%. Toutefois, la part des autres secteurs sociaux a progressé significativement de 2005 à 2006 pour atteindre 4 % des dépenses totales. La part du secteur de l'équipement, transport, urbanisme et communication accuse une baisse assez nette, passant de 14,6% du budget total d'Etat en 2003 à 11,7 % en 2006.

Les données estimées pour 2006 montrent que l'encours total de la **dette publique extérieure**, après allègement au titre de l'IADM, est de 774,8 milliards FCFA. Selon les chiffres du FMI, l'encours de la dette publique extérieure en pourcentage du PIB s'élèverait alors à 24,7% en 2006 (contre 65,4% en 2005) et le service de la dette ne représenterait plus que 4,3% des exportations contre 5,7% en 2005.

La reprise de la croissance en 2005 et 2006 se répercute sur le dynamisme **du secteur financier**. Les crédits à l'économie se sont ainsi accrus de 9,4% en décembre 2006 en base annuelle. Le FMI relève cependant un net accroissement des créances improductives de 20% à 28% du total des prêts et impute cette évolution à la modification de la définition des garanties acceptables pour les prêts immobiliers.

La **position extérieure** du Mali s'est sensiblement améliorée entre 2005 et 2006. Le déficit du compte courant hors dons s'est relevé en 2006 à 5,9 points de PIB, en liaison avec la hausse sensible des exportations d'or en valeur. En 2006, la hausse des cours de l'or (d'où des exportations en hausse de 53% en valeur) a plus que compensé celle des cours des produits pétroliers (importations en hausse de 33% en valeur), cela a induit une amélioration de 14% des termes de l'échange après une dégradation de 11,5% en 2005. La balance commerciale est ainsi légèrement excédentaire en 2006 (0,9% du PIB). Les réserves de change stagnent autour de six mois d'importation.

#### 1.2.4. L'ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE

Le Mali fait partie des pays de la CEDEAO qui soutiennent le processus de négociation d'un **Accord de Partenariat Economique (APE)** avec l'UE. En mai 2006, pour améliorer le suivi des négociations et la défense des intérêts maliens, un Comité interministériel de suivi a été mis en place. La présidence de ce comité a été dévolue au Ministère des Affaires Etrangères et

de la Coopération Internationale. La communication avec la société civile et le secteur privé s'est améliorée au cours de l'année 2006. En effet, les problématiques liées aux APE ont été discutées avec des représentants de la société civile et du secteur privé lors de l'atelier sur la programmation du 9<sup>ème</sup> FED en mars, au 8<sup>ème</sup> séminaire des milieux économiques et sociaux ACP-UE en mai 2006 et pendant le séminaire d'information organisé par le Ministère du Plan en décembre 2006.

Sur financement FED, deux études ont été menées en 2006 afin d'évaluer l'impact de l'APE sur l'économie du Mali. La première étude traite de l'impact de l'APE sur les recettes douanières et la fiscalité intérieure. Elle révèle que, dans la perspective d'un démantèlement progressif sur 12 ans, l'effet sur les recettes douanières peut être compensé par un élargissement de l'assiette de la TVA et des impôts directs. La deuxième étude, dont les résultats ne sont pas encore disponibles, est relative au défi à relever par l'économie malienne, notamment le secteur privé, pour profiter d'une ouverture des marchés CEDEAO et européen dans le contexte de l'APE.

### 1.3. SITUATION SOCIALE

La **population** Malienne est estimée à 13,1 millions d'habitants en 2004. Elle croît à un rythme de 2,9% par an. L'espérance de vie à la naissance est de 47,9 ans. La population est essentiellement jeune (48,3%) et rurale (70,1%).<sup>7</sup> Le Ministère du plan et de l'aménagement du territoire du Mali estime la population en 2005 à 11,7 millions d'habitants; le taux de population rurale à 73% environ et le taux de population de moins de 15 ans à 46,1%<sup>8</sup>.

**Le PIB par habitant** est de 371 \$ en 2004 (998 \$ sur base PPA) avec une position de 175<sup>ème</sup> sur 177 pays selon l'Indice 2006 de Développement Humain du PNUD. Cependant le Mali connaît un accroissement lent mais continu de son IDH depuis quinze ans, de 0,285 en 1990 à 0,338 en 2004.<sup>9</sup> Le Ministère du plan et de l'aménagement du territoire du Mali estime pour l'année 2004 la population à 11,4 millions d'habitants, le PIB brut per capita PPA à 998 \$; le taux brut combiné d'éducation à 37,4%, le taux d'alphabétisation des adultes à 25,2% et l'espérance de vie à la naissance à 65,5 ans. Ces données portent l'IDH à 0,450<sup>10</sup>.

De l'examen comparatif des résultats de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM 2003), elle-même basée sur l'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (EMEP 2001), il ressort qu'une amélioration sensible des **conditions de vie et d'emploi des ménages** ait été enregistrée entre 2001 et 2003. Cependant 68,3% de la population malienne vit sous le seuil de **pauvreté** (EMEP 2001), pour l'année 2005 l'incidence de la pauvreté monétaire est estimée à 59,2%<sup>11</sup>. On note de plus une **forte prédominance de la pauvreté en milieu rural**, où l'incidence atteint 73% contre 20% en milieu urbain. Si plus de la moitié (52%) des communes rurales sont pauvres, ce pourcentage est encore plus élevé pour les régions de Mopti (76%), Kidal (70%), Tombouctou (56%) et Sikasso (55%)<sup>12</sup>. Les communes semi-urbaines sont majoritairement moins pauvres (36%) voir non pauvres (46%) tout comme l'essentiel des communes urbaines.

---

<sup>7</sup> Source: UNDP, Human Development Report 2006.

<sup>8</sup> Source: Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Rapport sur la situation économique et sociale du Mali en 2005 et les perspectives pour 2006.

<sup>9</sup> Source: UNDP, Human Development Report 2006.

<sup>10</sup> Source: Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Performances Socio économiques du Mali de 2002 à 2005.

<sup>11</sup> Observatoire de développement humain durable et de lutte contre la pauvreté, Rapport provisoire du groupe thématique 'Evolution de la pauvreté' dans le cadre de l'évaluation du CSLP pour l'année 2006, Mai 2007.

<sup>12</sup> Profil de pauvreté des communes du mali (ODHD/PNUD) - octobre 2006 - version provisoire.

Mesurées par le revenu mensuel par personne y compris l'autoconsommation, les catégories d'actifs ruraux les plus affectés, **largement inscrits sous la ligne de la pauvreté**, sont les agro-pasteurs, les agriculteurs purs, les maraîchers et les pêcheurs/ agriculteurs, étant entendu que la plupart de ces catégories pratiquent des « mix » d'activités complémentaires pour assurer la survie des membres. Parmi ces stratégies, il faut relever la migration d'un ou plusieurs membres de la cellule familiale (57% des ménages), prenant la forme de **migrations temporaires**, en fonction des cycles agricoles, essentiellement vers Bamako, ou permanentes, vers d'autres pays de la sous-région, avec en tête la Côte d'Ivoire. Les migrants de la région de Kayes sont fortement présents en Europe et notamment en France.

**Le marché de l'emploi** au Mali compte près de 5 millions de travailleurs actifs<sup>13</sup>, mais seuls 2% de l'ensemble, constitué par les travailleurs de la fonction publique et du secteur moderne, contribuent au régime fiscal<sup>14</sup>. Sur les 200.000 personnes bénéficiant d'un emploi salarié 60.000 appartiennent à la fonction publique<sup>15</sup> dont près de la moitié concentrée à Bamako. Les femmes constituent 25% des agents de la Fonction Publique. Le sous emploi en milieu rural est massif (54% de la population active).

**Le taux d'alphabétisation** des adultes est estimé à environ seulement 26% (17% pour les femmes et 36% pour les hommes). En dépit des progrès enregistrés récemment, la scolarisation des filles demeure significativement inférieure à celle des garçons. Le taux brut de scolarisation devrait atteindre 70% en 2006 et 60% pour les filles, avec toutefois de fortes disparités régionales.

**L'amélioration de l'état de santé de la population** au cours des deux dernières décennies est perceptible par la diminution du taux brut de mortalité (21.6 ‰ en 1988 contre 13.9 ‰ en 2003), l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance (42 ans en 1980 contre 47,9 ans en 2003), ou la baisse du taux de mortalité infantile (190 ‰ dans les années 1980 contre 123 ‰ en 2003).

**L'insuffisance pondérale** des enfants de moins de 5 ans a connu une baisse significative depuis 2000. L'amélioration de cet indicateur est confirmée par la tendance favorable observée au niveau de la proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorifique. Une intensification des efforts entrepris en matière d'autosuffisance et de sécurité alimentaire devrait permettre de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population souffrant de la faim.

**L'accès à l'eau potable** progresse rapidement, le taux de 67% devant être atteint dès 2006. La situation sanitaire a enregistré peu d'améliorations significatives, malgré une amélioration de l'accès aux soins et des progrès dans la couverture vaccinale des enfants.<sup>16</sup>

#### **1.4. BILAN DE LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE**

Le Mali, vivant principalement de l'agriculture, est fortement vulnérable aux facteurs climatiques enchaînant périodes de sécheresse et de pluviométrie abondante, qui entraînent la désertification dans les parties Nord du pays et des inondations dans le Sud. La croissance démographique et la pauvreté contribuent à la dégradation accélérée des ressources naturelles (écosystèmes et biodiversité).

---

<sup>13</sup> La population active est occupée dans l'agriculture à hauteur de 80%, le secteur secondaire y compris les mines ne comptant que pour 7% et celui des services pour 13%. L'économie informelle urbaine occupe 25% de la population active.

<sup>14</sup> L'ensemble des charges (fiscales et sociales) grevant les salaires déclarés représente entre 24% et 11% du salaire net.

<sup>15</sup> Le Ministère de l'Éducation regroupe 44% des effectifs de la Fonction Publique, la Santé 10%, l'Agriculture et les Finances 8%. Les autres départements se partagent les 29% restants.

<sup>16</sup> Cf Annexe 1 : tableau récapitulatif des indicateurs de la situation sociale.

Les questions environnementales occupent une place prioritaire pour le Gouvernement, qui a clairement manifesté sa volonté d'intégrer la dimension environnementale dans toutes ses politiques macro-économiques, transversales et sectorielles, adoptant en 1998 le Plan National d'Action Environnementale (PNAE). Le nouveau CSCR 2007-2011 inclut comme un des axes prioritaires la gestion de ressources naturelles et les questions environnementales. En particulier, les défis majeurs relevés par le gouvernement sont : la prise en compte de l'environnement dans toutes les politiques sectorielles et dans le processus de planification du développement à toutes les échelles territoriales (nationale, régionale et local) ; la lutte contre la désertification et l'ensablement des lits des cours d'eau notamment du fleuve Niger ; la protection de la faune et des espèces aquatiques.

Parmi les principaux problèmes environnementaux on peut citer : la gestion des ressources en eau et la salinisation des terres irriguées ; l'ensablement des fleuves et lacs induit par la désertification et l'érosion des sols ; la pression agricole et la surexploitation des sols ; le surpâturage et la diminution des couvertures végétales naturelles ; la déforestation massive associée à une mauvaise gestion des ressources forestières ; les conséquences de la croissance urbaine massive (pollution de l'air, absence de réseau efficace d'assainissement, pollution de la nappe phréatique et disponibilité en eau potable, ect.).

Les programmes environnementaux au Mali sont appuyés surtout par la coopération bilatérale de l'Allemagne, de la France, de la Suède, des Pays-Bas et de la Belgique. Il a été constaté en 2006 une redynamisation de la coordination sectorielle 'environnement' au niveau des PTF. Les réunions de coordination des PTFs alternent avec des réunions de coordination mixtes avec les services gouvernementaux.

## 2. Examen de la coopération passée et en cours

Lors de la Revue de Fin de Parcours 9<sup>ème</sup> FED (RFP), au vu des analyses politique, économique et sociale et des résultats obtenus dans les secteurs d'intervention, il a été décidé de maintenir la Stratégie de Coopération 2002-2007 et de renforcer financièrement certaines activités notamment dans le secteur routier, l'environnement et l'appui macroéconomique au CSLP. Par ailleurs, les projets d'appui à la mise en œuvre de la coopération communautaire ont également reçus des fonds supplémentaires (Appui à l'Ordonnateur National et Facilité de Coopération Technique). Le Mali s'est vu allouer une enveloppe additionnelle de 13.554.602 € en faveur de l'enveloppe A portant la dotation totale du 9<sup>ème</sup> FED pour le Mali (y compris les transferts FED antérieurs jusqu'au 30/09/06) à 460.236.859 € (414.506.859 l'enveloppe A et à 45.730.000 l'enveloppe B).

### Situation générale et mise en œuvre des FED

L'année 2006 a vu d'importantes avancées dans la mise en œuvre des 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> FED parallèlement à la clôture des actions des 7<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> FED.

En 2006, pour les projets FED en cours (y compris projets régionaux, enveloppe B et engagements individuels régionaux), la Commission européenne a décaissé au titre de l'ensemble des instruments financiers la somme de **102,166 M€** dont :

- 3,3 M€ au titre du 7<sup>ème</sup> FED
- 18,8 M€ au titre du 8<sup>ème</sup> FED
- 80,0 M€ au titre du 9<sup>ème</sup> FED

### Mise en œuvre du 7<sup>ème</sup> FED

A la fin 2006, les décaissements au titre des projets financés sur le 7<sup>ème</sup> FED (y inclus les fonds régionaux) ont atteint 288.625.308 €, quatre vingt et trois mouvements (paiements/apurements) enregistrés et quatre engagements globaux clôturés.

Montant actuel du PIN	141,3 M€		
Ressources non programmables	112,8 M€		
Transfert vers 9 <sup>ème</sup> FED	0,125 M€		
Engagements globaux (+ régionaux)	296,3 M€	Reste à contracter	1,8 M€
Engagements individuels	293,9 M€	Reste à payer	5,3 M€
Décaissements	288,6 M€	Reste à liquider	7,1 M€

### Mise en œuvre du 8<sup>ème</sup> FED

A la fin de 2006, 311.898.623 € ont été décaissés au titre des projets financés sur le PIN 8<sup>ème</sup> FED (y inclus les fonds régionaux). Au cours de l'année 2006, 330 mouvements (paiements/apurements) ont été enregistrés sur le 8<sup>ème</sup> FED. Trois engagements globaux ont été clôturés.

Montant du PIN actuel	203,0 M€		
Ressources non programmables	89,8 M€		
Transfert vers 9 <sup>ème</sup> FED	4,8 M€		
Engagements globaux (+ régionaux)	337,2 M€	Reste à contracter	6,2 M€
Engagements individuels	331,1 M€	Reste à payer	18,6 M€
Décaissements	312,5 M€	Reste à liquider	24,7 M€

## Mise en œuvre du 9<sup>ème</sup> FED

A la fin de l'année 2006, 209.931.702 € ont été décaissés au titre des projets financés sur le 9<sup>ème</sup> FED (Enveloppes A+B). Au cours de l'année 2006, 275 mouvements (paiements/apurements) ont été enregistrés sur le 9<sup>ème</sup> FED.

Montant enveloppe A	403,5 M€			
Montant enveloppe B	47,4 M€			
Engagements globaux (A+B+ régionaux)	426,8 M€	94,6%	Reste à contracter	91,6 M€
Engagements individuels	335,2 M€	78,6%	Reste à payer	125,3 M€
Décaissements	209,9 M€	62,6%	Reste à liquider	216,8 M€

### 2.1. SECTEURS DE CONCENTRATION ET SOUTIEN MACROECONOMIQUE

Le 9<sup>ème</sup> FED a retenu deux secteurs de concentration : les infrastructures de désenclavement et la décentralisation et la réforme de l'Etat. Ces deux secteurs sont complétés par l'appui macro économique aux objectifs du CSLP. Divers programmes hors concentration dans le domaine du développement rural, de la santé, de la culture, de l'environnement et de l'hydraulique complètent le dispositif. Tous ces éléments font l'objet de fiches sectorielles détaillées en annexe.

#### 2.1.1. INFRASTRUCTURES

Le Mali, vaste pays enclavé, ne possède pas d'accès à la mer. Le CSLP a identifié la faiblesse des infrastructures de transport comme une contrainte majeure au développement. Le Mali a adopté une politique volontariste (dès 1993, revue en 2004) pour, notamment, mener des réformes en vue de disposer d'un système d'entretien routier efficace et d'étendre le réseau.

##### a) Résultats

Les **réformes institutionnelles** pour la création des structures adaptées à un système d'entretien routier efficace, ont été finalisées bien que plus lentes que prévues. En 2000, l'Autorité routière (AR), gestionnaire du Fonds d'entretien routier (FER) a été mise en place et la restructuration de l'administration nationale a abouti à la création de l'AGETIER à l'instar de l'AGETIPE créée en 1992. Les travaux d'entretien routier ont ainsi été progressivement passés aux entreprises privées, la totalité est exécutée par des firmes privées (entreprises, BET). La dernière étape a été la création fin 2004 de l'agence de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'entretien routier, l'AGEROUTE. Elle est opérationnelle depuis début 2006, notamment grâce à l'appui du 9<sup>ème</sup> FED (AT+équipements) et de la BM.

Le financement de l'AR se fait par des dotations budgétaires et des redevances d'usage routier. Le budget du FER de 6,1 Mrds FCFA en 2003 est passé à 8 Mrds en 2004 et 2005 et pourrait atteindre 11,5 Mrds en 2006 (prévisionnel). Fondamental pour un FER de 2<sup>ème</sup> génération, les ressources propres devraient remplacer les dotations budgétaires qui restent très majoritaires (> 80%). **Pour l'avenir**, les aspects primordiaux à suivre sont la sécurisation des ressources du FER (notamment par augmentation des ressources propres), une programmation rationnelle des interventions d'entretien et le respect des réglementations sur la charge à l'essieu. Sur ce point, une implication des transporteurs et des autorités nationales au plus haut niveau est essentielle pour espérer obtenir des résultats tangibles. Au regard de ces problématiques, il y a une étroite concertation avec la BM, principal bailleur impliqué dans le secteur au côté de la CE.

Concernant **l'évolution du réseau**, les chantiers 9<sup>ème</sup> FED ont atteint leur régime de croisière et l'objectif d'ouvrir le corridor Bamako-Dakar par le Nord est atteint depuis 2004 dès que le

passage des véhicules lourds a été possible. La finalisation du bitumage de la section Didiéni-Diéma a pris du retard. Les réalisations du 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> FED ont été extrêmement pertinentes au vu de la crise ivoirienne réduisant les approvisionnements du Mali par le corridor vers la mer. Le tronçon Kati-Kita prévu comme liaison de désenclavement intérieur a été reclassé comme section de l'axe international Bamako-Dakar par le Sud nécessitant un changement de gabarit avec des surcoûts importants (~ 10M€). La liaison des réseaux bitumés vers la Mauritanie est effective depuis fin 2006 à partir de Diéma et le chantier de Gao vers Niamey progresse pour une finalisation prévue mi-2008.

#### **b) Progrès réalisés dans les activités**

Les 2 C.F. 9<sup>ème</sup> FED totalisant 137.3 M€ (y inclus les 25 M€ RMP) ont été les principaux cadres d'interventions en 2006. En addition, 2 CF 8<sup>ème</sup> FED (PIN et PIR) sont en fin de projet. Les taux d'engagement au 31.12.06 sont de 86,7 % pour les CF 9<sup>ème</sup> FED et de 97 % pour les CF 8<sup>ème</sup> FED qui termineront fin 2007. Les chiffres sont principalement générés par les tronçons routiers 9<sup>ème</sup> FED totalisant 642 Km de bitumage.

L'AT à l'administration et agences associées est effective depuis septembre 2006 pour une durée de 31 mois ciblée sur (i) le Service des données routières (SDR) ; (ii) l'AGEROUTE ; (iii) la régulation des transports (DNTTMF). Le programme de formation des acteurs publics et privés de l'entretien routier devrait démarrer en début 2007. Outre ces marchés d'AT, le volet d'appui institutionnel (~ 4,5 M€) comporte 4 marchés de fourniture déjà exécutés.

#### **c) Degré d'intégration des questions transversales**

Les 2 CF 9<sup>ème</sup> FED prévoient un volet d'actions complémentaires (~ 3 M€) sur les thèmes sécurité routière et prévention VIH/Sida dans le secteur du transport. Quatre marchés de subvention (après appel à proposition) ont été établis avec des ONG locales pour des durées de 24 ou de 26 mois (démarrage début 2007). De plus, des clauses coercitives pour les marchés de travaux sont en cours d'établissement et concernent la sécurité routière et les aspects environnementaux.

### **2.1.2. DECENTRALISATION - APPUI INSTITUTIONNEL**

Engagée depuis 1992, la décentralisation est devenue effective depuis les élections communales de 1999 et la mise en place des Collectivités territoriales<sup>17</sup>. La CE est fortement impliquée dans ce secteur qu'elle a d'abord appuyé selon une approche projet, avant d'initier une nouvelle phase par le biais d'un appui budgétaire sectoriel qui s'est concrétisée en 2006 par les premières activités du Programme d'Appui à la Réforme Administrative et Décentralisation<sup>18</sup>. Son objectif global est d'appuyer le Programme de Développement Institutionnel complété par le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation, dont il a repris les objectifs; la nouveauté de cette approche est que les interventions concernent l'ensemble des pouvoirs publics maliens (administration centrale, déconcentrée et collectivités territoriales).

Le 9<sup>ème</sup> FED apporte également un appui spécifique aux 3 régions du Nord<sup>19</sup> à travers le projet ADERE<sup>20</sup> qui se place dans la continuité du PACAD et du PMR IV. Il comporte en conséquence 2 volets distincts mais liés: un appui aux assemblées régionales et un appui aux initiatives communautaires. De plus, le programme met à disposition de ces acteurs un fonds

<sup>17</sup> 684 Communes rurales, 19 Communes urbaines, 49 cercles, 8 régions et le district de Bamako

<sup>18</sup> PARAD: Programme d'Appui à la Réforme Administrative et Décentralisation – 72M€ - CF signée 14/03/2006

<sup>19</sup> Régions de Tombouctou, Gao, Kidal

<sup>20</sup> ADERE Nord : Programme d'Appui au Développement des Régions du Nord- 6M€ CF signée le 14/08/2005

d'investissements de 8 M€ mobilisable à travers l'Agence nationale pour l'investissement des collectivités territoriales (ANICT) et mis à disposition sur la CF du PARAD.

## **a) Résultats**

### *Programme d'Appui à la Réforme Administrative et Décentralisation - PARAD*

La mise en œuvre du PARAD est satisfaisante. L'analyse des conditionnalités et mesures spécifiques liées au paiement des deux premières tranches fixe (2006 et 2007) s'est avérée positive. L'ensemble des mécanismes de suivi (comité Ministériel, comité de pilotage technique, concertation) sont en place. La table ronde sectorielle sur le développement institutionnel a mis en exergue la nécessité de renforcer « les bras de levier » du Commissariat au Développement Institutionnel vis-à-vis des Ministères concernés par la réforme et d'entreprendre une campagne d'information ciblée sur la fonction publique pour mieux installer et matérialiser la réforme dans les esprits.

A ce jour, sur base des informations disponibles, le budget 2007 a été déconcentré significativement par rapport au budget 2006, soit une augmentation de 723%.

Au niveau des indicateurs de performance du PARAD liés au décaissement de la tranche variable 1, il est à noter le respect des conditionnalités liées à l'accès de la population aux services de bases relevant des CT, à la politique de décentralisation et de l'interdépendance de la déconcentration - décentralisation. Par contre, l'action gouvernementale a été moins efficace pour les indicateurs de la réforme de l'Etat, en particulier pour la mise en services de 11 postes de recettes – perceptions (voir annexe 3).

Les principaux défis de la décentralisation et de la réforme de l'Etat à ce jour concernent :

1. *L'exercice de la tutelle de l'Etat sur les CT* : La tutelle administrative et financière des CT n'a pas bénéficié d'un appui de la même envergure que les structures des élus. Toutefois, l'effort de l'Etat au profit de la tutelle a fortement progressé en passant de 915.720.000 FCFA en 2005 à 1.744.000.000 FCFA en 2006. La mise en place du PARAD et le rôle central que la tutelle joue dans le suivi de ce programme, notamment le suivi des indicateurs, a créé une implication forte de la tutelle dans le suivi des CT.
2. *L'appui conseil donné par les services déconcentrés de l'Etat aux CT* : Les services techniques déconcentrés rencontrent beaucoup de difficultés à exercer ce rôle du fait de la faible déconcentration des Ministères sur le territoire national, du faible niveau de qualification des agents de l'Etat, de la faible préparation, du manque de moyens et de l'absence d'obligation faite aux services techniques déconcentrés de répondre aux besoins de sollicitation des CT dans leurs domaines de compétences.
3. *L'évolution du dispositif d'appui technique aux CT* : La mise en place des Centres de Conseil Communaux (CCC) a répondu à une logique d'urgence : fournir aux communes rurales qui venaient d'être créées, un appui technique leur permettant de mobiliser les financements apportés par l'Etat et par le FED. Leur pérennisation n'était pas envisagée; le dispositif initial était, dès son origine, appelé à évoluer. L'objectif est aujourd'hui de mettre en place un appui pérenne plus adapté aux besoins diversifiés des différentes catégories de CT. L'appropriation effective du dispositif par les élus locaux est aussi un enjeu prioritaire. La stratégie agréée lors du Conseil National d'Orientation du 23 juin 2006, vise à substituer, à compter de 2008, aux CCC un dispositif technique composé de 4 options cumulables :
  - a. la création de « services communs », créés par les CT avec l'appui des services déconcentrés de l'Etat, et gérés par des structures intercommunales ;
  - b. la création de services locaux propres aux CT, notamment au travers du renforcement des capacités en ressources humaines ;
  - c. le recours aux services déconcentrés de l'Etat ;

- d. le recours à des prestataires privés.
4. *La mise en place de l'Observatoire des CT*, dont l'objectif est d'appuyer les décideurs en mettant à leur disposition des données sur les CT. La base OISE sera l'instrument privilégié de l'Observatoire des CT et demande un renforcement pour son utilisation et exploitation.
  5. *La mise en place d'une politique de développement régional, local et d'aménagement du territoire* s'appuiera sur les méthodes et les résultats du programme ADERE dans les trois régions du Nord.
  6. *La mise en place d'un fond national d'appui aux CT.*

Les démarches opérationnelles sont en cours pour mettre à la disposition des acteurs les outils nécessaires à l'effectivité de cette évolution. La question de l'intercommunalité a fait l'objet de l'adoption d'un décret ministériel en 2006, mais, il n'est pas sûr que, dans tous les cercles, les communes aient la volonté de s'associer pour créer ces « services communs ». Par ailleurs, les modalités d'accès au Fonds d'Appui Technique (FAT) et les cahiers des charges y afférents restent encore à définir.

#### *Programme d'Appui au Développement des Régions du Nord - ADERE*

Le principal résultat du programme en 2006 est un guide d'élaboration des schémas et de plans régionaux et locaux de développement (en cours de finalisation) ainsi que le manuel de procédures sur les fonds communautaires (alignement des procédures).

La pratique d'un dialogue permanent entre les PTF et le Gouvernement a été poursuivie et élargie en intégrant les questions relatives à la réforme de l'Etat à la décentralisation. La concertation avec les bailleurs s'organise à travers le Panel de la décentralisation et développement institutionnel, sous la direction du gouvernement malien, ainsi qu'au sein de la concertation du « groupe de PTF de la décentralisation et de la réforme de l'Etat » sous l'impulsion de la DCE en tant que chef de file.

#### **b) Progrès réalisés dans les activités**

##### *Programme d'Appui à la Réforme Administrative et Décentralisation*

Au 31 décembre 2006, le calendrier et les activités respectaient le calendrier indicatif de la CF. Le seul retard concerne la mise en œuvre du volet coopération décentralisée. Un atelier de travail est programmé pour décider des lignes directrices de l'appel à proposition avec un nouveau calendrier. L'objectif est de signer les premiers contrats de subvention au début 2008. L'assistance technique long terme auprès du CDI a pris du retard, le démarrage est prévue pour mai 2007. L'assistance technique long terme au près de l'AGETIC a été transformée en court terme suite à plusieurs appels d'offre infructueux liés au caractère long terme du contrat demandé.

##### *Programme d'Appui au Développement des Régions du Nord - ADERE*

Le programme ADERE est opérationnel avec sa cellule centrale et ses trois cellules régionales. Les événements de Kidal ont freiné le déploiement du projet dans cette partie du Nord. Au 31 décembre 2006 les activités respectaient le calendrier indicatif de la CF.

#### **c) Degré d'intégration des questions transversales**

16,5 % des 10540 élus au suffrage direct sont des femmes (10% de plus qu'aux premières élections des collectivités). Des programmes de formation ont été élaborés spécifiquement pour les élues. Toutefois, l'intégration de la dimension genre dans le processus de décentralisation n'est pas encore suffisamment développée. Le processus de décentralisation a ouvert la voie, même si des progrès considérables restent à accomplir, à une plus grande présence des femmes dans l'appareil politico-administratif. Les femmes bénéficient de façon prioritaire des équipements sociaux de base financés par le FICT dans les domaines de

l'éducation, de la santé, du planning familial et des équipements à caractère économique (marchés). Ces enjeux ont fait l'objet d'une attention particulière au niveau du PARAD : ils constituent des indicateurs de l'accès aux services sociaux de base pour les Régions les plus défavorisées du Mali.

Les investissements environnementaux sont inclus dans la liste d'investissements ouverts aux communes. L'apport de fonds propres demandé aux communes a été réduit à 3 % en 2006 pour favoriser les projets d'environnement et de gestion des ressources naturelles.

### **2.1.3. APPUI AUX POLITIQUES MACROECONOMIQUES**

Dans le cadre du 9<sup>ème</sup> FED le Programme Pluriannuel d'Appui budgétaire soutient les stratégies sectorielles du CSLP. A ce titre, il est lié à des avancées dans l'amélioration des politiques de santé, d'éducation, de transport et de la gestion des finances publiques.

#### **a) Résultats**

Les efforts déployés par le Gouvernement, pour maintenir la stabilité macroéconomique a permis la conclusion de la 5<sup>ème</sup> revue du programme FRPC agréé avec le FMI malgré la non observance des critères indicatifs relatifs aux recettes fiscales, au déficit budgétaire et à la persistance de retards enregistrés dans le train de réformes structurelles inscrites au programme.

En 2006, des progrès ont été réalisés en faveur d'un alignement des PTF autour des procédures nationales à travers la signature d'un Arrangement Cadre relatif aux appuis budgétaires<sup>21</sup> (signé le 29 mars 2006 entre le gouvernement et les PTF à l'occasion de l'atelier sur la déclaration de Paris) ainsi que de la mise en œuvre d'Arrangements Spécifiques<sup>22</sup> relatifs aux appuis budgétaires sectoriels santé et éducation. L'arrangement spécifique 'ABG' a été finalisé, d'un point de vue technique, par le groupe « appuis budgétaires / finances publiques » des PTF. Au moment de la rédaction du présent rapport, cet arrangement spécifique est soumis à l'approbation des Chefs de missions et aux décideurs politiques.

Cette architecture d'arrangements en matière d'appuis budgétaires devrait permettre de favoriser le passage progressif vers l'appui budgétaire et permettre ainsi l'alignement de l'aide sur les procédures nationales, et par conséquent une réduction des coûts de transaction pour l'administration. Enfin, les programmes d'appuis budgétaires sectoriels aux politiques sectorielles santé et éducation des autres PTF, tout comme l'appui budgétaire sectoriel de la CE à la réforme de l'Etat et à la décentralisation (PARAD) ont démarré en 2006.

La réalisation en 2006 d'une évaluation de la performance de la gestion des finances publiques du Mali sur la base de la méthodologie du cadre de mesure de la performance en matière de gestion finances publiques (PEFA) constitue également une avancée significative, dans la mise en œuvre de « l'approche renforcée », qui vise à soutenir les réformes de la gestion des finances publiques. Cet exercice a en effet permis d'établir la situation de référence (base line) devant permettre d'apprécier à moyen terme les résultats des réformes du Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (le PAGAMGFP) sur la performance du système de gestion des finances publiques.

---

<sup>21</sup> Cet arrangement couvre tous les types d'appuis budgétaires et fixe les principes généraux qui régissent les appuis budgétaires, notamment en matière d'engagements réciproques et de modalités de mise en œuvre.

<sup>22</sup> Les arrangements spécifiques précisent, pour chaque type d'appui budgétaire, certaines des dispositions générales de l'arrangement cadre, notamment en matière de contexte (rappel des objectifs du programme spécifique auxquels souscrivent les partenaires), de parties prenantes (ministères et partenaires), d'annonces financières, de conditionnalités de décaissement (cadre commun de conditionnalités), de documents devant être fournis par le Gouvernement et de dispositifs de suivi / évaluation / audit (calendrier et modalités).

L'évaluation menée par la DCE dans le cadre du décaissement de la tranche variable 2007 du PPAB a permis de conclure que les performances 2005 (évaluation en 2006 pour l'année d'application 2005) sont meilleures à celles enregistrées en 2004. Les indicateurs de santé et d'entretien routier affichent des résultats en progression mais on enregistre une stagnation des résultats des indicateurs d'éducation et l'allocation budgétaire au secteur de la santé reste inférieure aux objectifs fixés par le gouvernement.

### **b) Progrès réalisés dans les activités**

Le programme d'ajustement structurel (PAS V 1998-1999) a fait l'objet d'un audit financier ex-ante de dépenses ciblées par l'avenant n°2 au protocole d'accord (en janvier 2006), afin de libérer les reliquats de fonds de contrepartie pour un montant de 3,5 milliards de FCFA en 2006.

Le Programme Pluriannuel d'Appui Budgétaire au CSLP 2003-2008 (9ème FED) prévoit un appui macroéconomique de 154 M€ sur six ans en plusieurs tranches et un appui institutionnel de 5,5 M€. Au titre du volet appui budgétaire du PPAB, le Mali a bénéficié en 2006 du versement d'une tranche fixe de 14,25 M€ et d'une tranche variable de 11,429 M€, soit 78,82% de la dotation de la tranche variable.

La programmation du volet appui institutionnel du PPAB pour l'année 2006 a eu pour objectif d'accompagner les efforts entrepris par le Gouvernement en vue de (i) soutenir la mise en œuvre et le suivi du CSLP, (ii) améliorer la gestion des Finances publiques selon la stratégie du PAGAMGFP, (iii) consolider le système statistique, notamment dans les domaines sociaux, pour la production de l'information nécessaire à la mise en œuvre et au suivi de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Le programme d'appui institutionnel a été mis en œuvre par la mobilisation de quatre assistants techniques long terme appuyant les 3 axes ainsi que par deux Devis Programmes successifs.

L'assistance technique mise en place auprès de la Direction Nationale du Budget (DNB) a permis de progresser vers la budgétisation orientée vers les résultats, afin notamment de faciliter les réformes de la gestion budgétaire inhérentes à la généralisation des appuis budgétaires. Cette assistance technique a été prolongée jusqu'au mois d'août 2008.

Pour rappel, et en liaison avec les chocs économiques exogènes enregistrés en 2004 et 2005, l'ON du Mali a demandé en 2005, en conformité avec les dispositions de la CF, un accroissement de la dotation annuelle 2005 au détriment de la dotation 2007, ce qui a été accordé sous la forme d'une tranche fixe additionnelle de 14,25 M€ qui a été versée fin 2005. Affecté par des pertes de recettes d'exportation du secteur minier en 2004, le Mali a été éligible à une compensation à hauteur de 11,2 M€ sur base du mécanisme FLEX 2005. Compte tenu des disponibilités réduites sur l'enveloppe B, seul 1,11 M€ a pu être effectivement décaissé dans le cadre de la tranche fixe 2006.

### **c) Degré d'intégration des questions transversales**

Les indicateurs sectoriels du PPAB prennent en compte la dimension genre notamment au travers des indicateurs sur le taux brut de scolarisation au 1<sup>er</sup> cycle des filles<sup>23</sup>, sur le taux de Taux de couverture Consultations Pré Natales<sup>24</sup>, sur le nombre moyen de consultations prénatales par femme<sup>25</sup>, et sur le taux d'accouchements assistés<sup>26</sup>. L'évolution globalement

---

<sup>23</sup> L'objectif du TBS filles était de 61% et le niveau de réalisation a été de 63.4%.

<sup>24</sup> Avec un taux de couverture de 75.0%, l'objectif de 58% est atteint.

<sup>25</sup> Si il y a une bien meilleure adhésion à la CPN (indicateur S3), beaucoup reste à faire en matière d'assiduité à ce service (indicateur S3bis).

<sup>26</sup> Avec un niveau de réalisation de 53%, l'objectif de 44% est largement dépassé.

positive de ces indicateurs indique une prise en compte effective des préoccupations liées à la question genre.

## **2.2. PROJETS ET PROGRAMMES HORS CONCENTRATION**

### **2.2.1. DEVELOPPEMENT RURAL**

#### **a) Agriculture**

##### ***Filière Riz***

En 2006, la mise en œuvre du programme d'appui à la filière riz (PAFR)<sup>27</sup> est globalement satisfaisante. Il est cependant à noter le mauvais fonctionnement d'une grande partie des groupes motopompes fournies au projet VRES dont les pannes répétitives ont occasionné un manque à gagner important chez les producteurs. Il est envisagé de procéder à une nouvelle commande pour remplacer toutes les motopompes défectueuses. Les périmètres villageois les plus performants feront l'objet de mesures d'accompagnement pour permettre l'accroissement de leur production au delà de la CF. D'autre part, l'exécution de la composante information sur la filière riz au niveau de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) n'a pas été performante. Le projet est suspendu en attendant les résultats de l'audit financier en cours. Une autre formule est à chercher pour la poursuite des activités. La cellule Vision a conçu et déployé le Système d'Information Global de l'Office du Niger (SIGON) à la satisfaction des bénéficiaires. Ce système de gestion et d'information est désormais devenu le système de référence adopté par l'ensemble des périmètres de l'Office du Niger. Les activités de Recherche ont été menées selon la planification convenue; les résultats font l'objet d'activités de vulgarisation. Les prestations des deux AT ont été unanimement appréciées par les membres du comité de pilotage du PAFR.

L'évaluation à mi-parcours a montré que les résultats sont globalement bons. Elle a recommandé la prolongation de la CF qui expirait le 30 juin 2007, celle-ci a été accordée jusqu'au 31 décembre 2008.

La Délégation a été très active dans la concertation des bailleurs animée par les Pays-Bas autour de l'Office du Niger. La concertation a été étroite et a progressivement intégré la Banque Mondiale pour une meilleure cohérence des actions.

##### ***Filière Coton***

Le processus de réforme de la filière, centré sur la privatisation de la CMDT a été au centre des débats des années 2005 et 2006. La mise en œuvre du 'Chronogramme Révisé' pour le Réforme du Secteur du Coton' est assurée par la Mission de restructuration du secteur du coton attachée à la Primature. Elle a assuré un réel leadership sur le suivi du chronogramme ce qui permet un dialogue constant avec l'ensemble des PTF. La mise en œuvre du chronogramme est globalement satisfaisante, à l'exception de la mise en place des faïtières nationale, régionale et locale pour les producteurs qui a enregistré quelques difficultés. A part cela, Le Conseil des Ministres a adopté le 4 octobre 2006 le schéma opérationnel de privatisation de la CMDT basé sur une étude partagée avec les bailleurs de fonds.

Dans ce cadre, une CF 'Appui à la réforme de la filière Coton' devrait être signée en 2007. Elle portera sur un renforcement des capacités des producteurs (alphabétisation fonctionnelle) pour 1,7 M€ et un programme d'amélioration des pistes en zone cotonnière pour 3,8 M€. Le reste du financement alimentera un appui budgétaire sectoriel pour 8,7 M€

---

<sup>27</sup> Projet 8.ACP.MLI.019 / 7 ACP MLI 127.

## **b) Environnement**

La CE finance actuellement peu d'actions de nature strictement environnementale, mais intègre, conformément aux textes nationaux et aux exigences de l'UE, le respect des préoccupations environnementales dans l'ensemble de ses appuis. Le Profil environnemental, réalisé en 2005, fournit les éléments pour une meilleure prise en compte des aspects environnementaux dans les projets communautaires.

Les 3 volets du Programme de lutte contre la désertification<sup>28</sup> dans une perspective de développement sont opérationnels depuis octobre 2004. (i) Le volet « Lutte contre l'ensablement (LCE) » est novateur en ce qu'il intègre le schéma de la décentralisation. Les actions de fixation de dunes portées par les Directions Régionales de la Conservation de la Nature ont démarré en 2005 et celles à mettre en œuvre par les collectivités ont démarré début 2006 à travers un fonds sectoriel logé au niveau de l'ANICT. Les premiers résultats de ce fonds sectoriel sont mitigés et des mesures correctives sont en cours afin de favoriser cette approche estimée être la plus compatible avec les orientations politiques de la décentralisation. (ii) Le volet « Stratégie Energie Domestique (SED) » compte parmi ses principales réalisations l'inventaire des ressources ligneuses dans 3 régions du pays et la mise sur pied du système d'information forestier (SIFOR) qui deviendra la référence nationale officielle en la matière (2<sup>nd</sup> semestre 2006). (iii) Le volet « Plan d'accompagnement de la généralisation de l'éducation environnementale-Mali (PAGEEM) » a redémarré en mai 2005 et se concentre désormais sur les zones d'intervention du LCE-SED.

L'évaluation à mi-parcours du programme (2006) a justifié un avenant de prolongation de la CF jusqu'en décembre 2009 et un renforcement budgétaire de 1,5 millions € (en cours de décision).

La concertation entre bailleurs de fonds au niveau environnemental existe. Bien que certains développent encore leur programmation indépendamment des autres, on discerne des convergences entre PTF avec l'appui des autorités techniques concernées.

### **3.2.2. APPUI AU SECTEUR DE LA SANTE**

L'objectif de la politique du Gouvernement dans le domaine de la santé, repris par le Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS 1998-2007), est l'amélioration de la qualité des services et des soins, l'élargissement de la couverture sanitaire et la promotion de la santé de la reproduction.

La politique sectorielle de la santé, mise en œuvre par le PRODESS (2005-2009), a bénéficié de l'appui du Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS) qui s'est terminée le 30 septembre 2006. En 2006, la mise en œuvre du PASS s'est poursuivie à un rythme très soutenu.<sup>29</sup>

La construction de 6 bâtiments à l'Institut National de Formation en Sciences de la Santé (INFSS) et l'achat d'équipements (mobilier et bus) ont permis d'améliorer la qualité des formations paramédicales du Mali.

L'Appui institutionnel à la Direction Nationale de la Santé (assistance technique et équipements), a permis de renforcer la coordination entre les différents services et d'améliorer la régularité, la qualité et la dissémination de l'information statistique grâce à l'appui technique et financier à la production des annuaires statistique de la Santé (SNIS et SLIS) et le financement des Comptes nationaux de la santé.

---

<sup>28</sup> 8 ACP MLI 021 CF du 18/12/2000 – 14M€

<sup>29</sup> Le taux d'engagement par rapport à l'enveloppe initiale (10,5 M€) est de 85%.

Les appuis du PASS au secteur pharmaceutique (assistance technique et équipements) ont permis de renforcer la chaîne du froid dans les 8 régions du Mali, l'approvisionnement en antirétroviraux de la Pharmacie Populaire du Mali et de finaliser la mission relative au logiciel d'approvisionnement pharmaceutique SIAMED. Concernant l'Institut Ophtalmologique Tropicale pour l'Afrique (IOTA) le PASS a financé trois expertises portant sur l'appui à la réorganisation du projet d'établissement, l'appui à la gestion et l'appui à l'amélioration du Système d'Information Hospitalier.

La visibilité du programme s'est traduite par la réalisation, en 2006, d'un film documentaire sur l'appui de la CE au secteur de la santé.

### **2.2.3. HYDRAULIQUE**

L'hydraulique est un des secteurs bien avancés au niveau décentralisation et transfert des compétences. La DNH a développé des outils pour les maires et lancé une opération de transfert des compétences (2005). La DNH s'appuie sur des services techniques bien implantés au niveau des régions pour apporter un appui/conseil aux collectivités territoriales.

25 M€ issus de la RMP ont été dédiés à l'hydraulique qui n'avait pas été pris en compte dans le PIN du 9<sup>ème</sup> FED. Cette enveloppe a été répartie entre le Programme régional solaire (PRS II : +5M€) et le Programme d'appui aux collectivités territoriales pour l'accès à l'eau potable et l'assainissement (PACTEA : 20,2 M€) approuvé fin 2005.

Les activités du PRS II ont connu une forte accélération en 2005 et 2006 grâce à l'attribution et l'exécution de l'ensemble des marchés de travaux et de fournitures. Au niveau PACTEA, la mise en place de la cellule de gestion est effective et l'AT principale a été contractualisée (2,83 M€).

### **2.2.4. CULTURE**

Le secteur de la culture est devenu l'une des grandes priorités pour le gouvernement malien. Dans le processus de décentralisation en cours, la volonté politique affirmée est de transférer les compétences aux collectivités territoriales et devrait permettre aux structures régionales de participer pleinement au développement du pays.

En accord avec les grandes orientations du CSLP, le plan d'action du Ministère de la culture pour la période 2005-2007 met l'accent sur 4 axes essentiels : la culture comme (i) facteur de développement économique, (ii) facteur de stabilité et de paix, (iii) développement des expressions culturelles et les (iv) les échanges culturels nationaux et internationaux.

L'année 2006 a été une année très productive pour le Programme d'Appui et de valorisation des initiatives artistiques et culturelles (PAVIA)<sup>30</sup>. Les compétences techniques et artistiques des organismes personnalisés du Ministère de la culture et l'appui aux acteurs culturels sont renforcées. Les formations prévues (Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia, Palais de la Culture, Musée National, Institut National des Arts) devraient pouvoir être engagées pour plus de 50% courant 2007. Des manifestations culturelles pluridisciplinaires et de qualité sont organisées, structurées et pérennisées, les créations artistiques et le patrimoine culturel sont diffusés et valorisés. Tous les contrats de production de film sont signés et les fonds engagés (Ségou Fanga, Faro, Fanta Fanga).

### **2.2.5. APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL**

La fonction de l'Ordonnateur National (ON) est assurée au Mali par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Le projet en cours sur les ressources 9ème FED soutient la Cellule d'appui à l'ordonnateur National du FED (CONFED) ; après des

---

<sup>30</sup> 9 ACP MLI 16 – 4,9M€- CF du 31/05/05, pour la période 2005-2008.

débuts difficiles de mise en œuvre, les premières améliorations de l'appui à l'ON apparaissent en 2006. L'appui de l'AT a permis à l'ON de s'impliquer pleinement dans le processus de programmation du 10<sup>ème</sup> FED et de coordonner la participation des Ministères techniques et des ANE à l'exercice (analyses sectorielles, définition de la stratégie de réponse, profil de gouvernance et plan d'engagements de gouvernement).

Suite aux recommandations de l'évaluation à mi parcours et des monitorings, la cellule 'suivi de projets' a été renforcée par deux nouveaux agents et une assistance technique supplémentaire. Ce renforcement a permis une amélioration qualitative de l'apport de la section suivi de projet. Les activités de gestion et suivi de la CONFED ont été réorganisées par la mise en place de l'outil de Gestion informatisée financière et technique (GIFT) qui doit permettre à la CONFED un meilleur suivi de l'exécution financière mais aussi technique du FED. Le GIFT (installation, paramétrage et formations) a fortement mobilisé la CONFED mais aussi les 22 projets concernés, un suivi rapproché de l'utilisation de cet outil est fait et la première année d'utilisation devra être évaluée. Des activités complémentaires ont permis une sensible amélioration de la gestion des appels d'offres et appels à propositions et d'homogénéisation des devis programmes.

### **2.3. UTILISATION DES RESSOURCES DESTINEES AUX ACTEURS NON ETATIQUES (ANE)**

L'objectif global du Programme ARIANE (7M€) est de renforcer la gouvernance, au niveau local, régional et national, permettant aux ANE d'une part une implication effective dans la définition des politiques publiques et d'autre part de soutenir leurs efforts déployés en matière de lutte contre la pauvreté.

Le premier appel à propositions a été lancé en octobre 2006 et sera évalué début 2007. La réponse a été très importante, 334 propositions ont été reçues pour les 8 régions. Les Organisme Correspondant Régionaux (OCR) ont été formés pour les procédures « FED Subventions ». Les auditeurs pour le suivi des projets sélectionnés ont été recrutés.

Dans le cadre du renforcement des compétences et des capacités des ANE, le plan triennal de renforcement de capacités des OCR est établi sur la base d'un diagnostic institutionnel finalisé, une action de formation/ accompagnement en comptabilité a été lancée et enfin une méthodologie pour l'identification des besoins en renforcement de capacités a été élaborée et l'analyse des besoins et l'élaboration d'un schéma opérationnel de renforcement de capacités a démarrée.

Le volet communication a connu des difficultés dues principalement à l'absence d'une stratégie de communication appropriée pour mieux cibler les bénéficiaires. Le responsable communication a été remplacé et une nouvelle stratégie est étudiée par la nouvelle assistante recrutée.

### **2.4. UTILISATION DE L'ENVELOPPE B**

#### **2.4.1. SECURITE ALIMENTAIRE**

Jusqu'en 2001, la CE, avec les autres PTF, a apporté son soutien au gouvernement malien par le financement du dispositif de pilotage de la sécurité alimentaire, basé sur le Programme de Restructuration des Marchés Céréalières (PRMC) aujourd'hui affaibli dans son opérationnalité. Un diagnostic récent souligne les problèmes qu'a rencontré le dispositif national pour répondre à la crise alimentaire de l'année 2005, notamment du fait de sa structure institutionnelle qui s'est complexifiée avec le temps et de distributions gratuites qui ont fragilisé les systèmes et les mécanismes déjà existants, sans compter les marchés de céréales.

Un "Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire – Mali (PASA-MALI 3)", est en finalisation d'instruction. Le projet (2 M€) vise à la réduction de l'insécurité alimentaire à travers des

actions de réhabilitation, de développement et de prévention ciblées sur les ménages décapitalisés par des crises alimentaires et sur les populations d'agriculteurs, d'agro-pasteurs et d'éleveurs dans les zones d'insécurité alimentaire structurelle ou en voie de fragilisation. Ce projet est complémentaire aux actions liées à la sécurité alimentaires financées sur les lignes budgétaires dont le 'Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire – Mali (PASA-MALI 1) de 1,2 M€

#### **2.4.2. LUTTE CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE**

Trois pays voisins du Mali ont été frappés par la grippe aviaire (Burkina, Côte d'Ivoire et Niger) portant à huit les pays africains touchés par la maladie depuis son apparition dans le monde. La CE a apporté une contribution financière de 30 M€ pour les pays africains pour la lutte contre la grippe aviaire. La CE a cofinancé l'organisation de la 4<sup>ème</sup> conférence internationale sur la grippe aviaire tenue à Bamako en décembre 2006.

Au Mali, une contribution de la CE de 2 M€ a été instruite pour être mise en œuvre à partir de 2007 dans le cadre de la surveillance épidémiologique et du soutien aux aviculteurs et oiseliens en cas d'abattage sanitaire des oiseaux suite à l'apparition de la maladie. 0,5 M€ seront prévus pour la surveillance épidémiologique et 1,4 M€ seront destinés à la compensation en cas d'abattage.

### **2.5. AUTRES INSTRUMENTS**

#### **2.5.1. FLEX**

Le Mali n'était pas éligible au mécanisme du FLEX 2006 au titre de l'année 2005. En effet, si les recettes d'exportation agricole ont bien enregistré une baisse supérieure à 2% par rapport à leur moyenne sur 3 ans, elles n'ont en revanche pas représenté plus de 40% des exportations totales. De plus l'aggravation du déficit public par rapport à celui programmé pour 2005 n'atteint pas les 2% du seuil de qualification pour le critère B. Cependant le Mali a été éligible d'une compensation de 11,2 M€ en 2005 suite aux pertes de recettes d'exportation du secteur minier en 2004. Compte tenu des disponibilités réduites sur l'enveloppe B, seul 1,11 M€ ont pu être effectivement décaissés dans le cadre de la tranche fixe 2006 de l'appui budgétaire.

#### **2.5.2. SYSMIN**

Afin de valoriser le potentiel minier et attirer l'investissement, le projet SYSMIN<sup>31</sup> finance des actions pour produire des informations géologiques de base et pour renforcer le développement du secteur et permettre au Mali de s'insérer durablement dans l'économie minière internationale.

Les campagnes de géophysique aéroportée sur le birimien à l'ouest et au sud du pays ont délivré leurs résultats en juin 2004. La 2<sup>nd</sup> phase a porté sur la cartographie géologique du birimien sur base des données géophysiques compilées avec toute autre information disponible, dont des prélèvements de terrain. Au birimien s'est ajouté la prospection de la zone Yélimané-Sandaré dont les produits (cartes + SIG) ont été délivrés fin juin 2006.

La prospection de kimberlites (diamant) dans le birimien sud a démarré début 2006 sur base des anomalies constatées lors de la géophysique de la région. Se sont ajoutés, les marchés de cartographie géologique et prospection des zones de Sirakoro-Bafingmakana et du Gourma. En phase d'attribution au 31/12/06, les marchés prévus sont la cartographie d'Ansongo et les études de diversification. Diverses actions de visibilité au niveau international ont été menées (PDAC, Indaba, Mining Journal).

---

<sup>31</sup> CF 5753/MLI : 15 M€

Le Mali adhère au processus Initiative de transparence des industries extractives (ITIE), pour lequel une assistance de l'USAID est en place sous forme d'expertises courtes durées. Une demande pour la participation au Kimberley Process est en cours de traitement.

### **2.5.3 COOPERATION REGIONALE**

Le Mali bénéficie de plusieurs programmes régionaux comportant des volets nationaux, avec notamment les travaux de réhabilitation de la route Kayes-Kidira sur le couloir Bamako-Dakar en phase de réception définitive et le PRSII pour 10.4 M€, pour lequel une augmentation de l'enveloppe du Mali (financé sur le PIN) a été approuvée en février 2006.

Le Programme d'Appui Régional à l'Intégration (PARI II), dont la CF est arrivée à échéance le 31 décembre 2005, est en cours de clôture. Le premier axe, « Renforcement des capacités de gestion des administrations nationales dans l'application effective des réformes », a permis l'exécution d'appuis institutionnels visant principalement les directions des douanes et des impôts, y compris les réglementations y afférentes, et à fournir des appuis concrets sous forme d'études, de formations et d'équipements très conséquents. Un audit, y inclus un test de matérialité, a été réalisé en 2006 avec des résultats relativement satisfaisants. Le deuxième axe : « Appui à la Commission de l'UEMOA et aux autres institutions communautaires » a été géré au niveau régional. Le troisième axe « Appui à la dimension régionale des Programmes d'Ajustement Structurel », avait pour objectif d'aider les pays à absorber les coûts transitionnels nets éventuels de l'Union douanière sur les équilibres externes et internes. Enfin le quatrième axe, dénommé « PARI qualité », d'un montant de 2 M€ pour le Mali, a été mis en œuvre à travers un contrat avec l'ONUDI. Les actions réalisées ont permis de soutenir le ministère du Commerce et de l'Industrie dans l'adaptation des textes aux normes régionales et de contribuer à la mise à niveau des laboratoires industriels concernés sous forme de formations et dotations d'équipements. L'engagement y afférent doit être intégralement dégagé au premier semestre 2007.

### **2.5.4 COOPERATION INTRA-ACP**

Le 1<sup>er</sup> appel à propositions **Facilité Eau** a débouché sur une action pour le Mali portée par Action contre la Faim (ACF); et financée à l'auteur de 1,24 M€. Six actions régionales et/ou tous ACP mais incluant le Mali ont été retenues pour un montant total de 9,5 M€ (FED : 7,05 M€). Seule la subvention ACF est gérée par la DCE du Mali; l'avancement de la mise en œuvre a été retardé par des problèmes d'insécurité dans les zones nord maliennes. Le 2<sup>ème</sup> appel (04/2006) a débouché sur la sélection de 4 propositions pour un total de 10,15 M€ de contribution FED (UNESCO, Protos, Eau Vive, DNH). Les contrats de subvention sont en cours d'établissement.

Parallèlement au 2<sup>ème</sup> appel à proposition de la Facilité Eau, le 1<sup>er</sup> appel à proposition de la **Facilité Energie** a été lancé. Les processus d'évaluation sont en cours.

### **2.5.5. LIGNES BUDGETAIRES**

Au 31 décembre 2006, les lignes budgétaires financent 35 projets (subvention à ONG) sur les trois lignes déconcentrées (Sécurité alimentaire, ONG-PVD, santé) pour un montant total de 28 M€ d'apports communautaires. Au 31 décembre 2006 les décaissements s'élèvent à 11 M€. Une rencontre entre la Délégation et ses partenaires ONG porteurs de projets avec financement communautaire a été organisée en juin 2006. Elle constitue un cadre d'échanges et d'information réciproque. La liste de projets financés par les Lignes Budgétaires se trouve en annexe.

## **LB Santé**

Le projet d'appui à l'amélioration de la prise en charge de la santé de la reproduction des femmes du Nord Mali a été clôturé en 2006. Deux projets sont actuellement en cours : l'un avec la Fondation Mérieux (3,6 M€) concerne la recherche sur le paludisme ; l'autre avec l'Université Libre de Bruxelles (4,5 M€) centré sur l'amélioration de la qualité et l'accès aux soins de santé pour les patients atteints de tuberculose.

## **LB Sécurité alimentaire**

En 2006, 5 contrats de subvention ont été clôturés et 2 autres sont en voie de l'être. Pour la période 2007-2010, la Commission va appuyer le dispositif malien de sécurité alimentaire via les deux axes suivants :

1. Au niveau institutionnel, avec des appuis au dispositif national de sécurité alimentaire (gestion et prévention des crises conjoncturelles) et aux services de l'Ordonnateur national (cohérence des interventions communautaires).
2. Au niveau opérationnel, au bénéfice direct des populations identifiées comme fragiles (et ciblées à partir de critères essentiellement nutritionnels), à travers la poursuite des actions confiées aux ONG pour la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones les plus exposées au Mali.

Dans ce contexte, une décision de Financement PASA MALI 2 (4 M€) a été signée en décembre 2006 sur la ligne budgétaire « Sécurité alimentaire ». De plus, une décision de financement est également intervenue pour 5 M€ sur la ligne budgétaire « plan annuel de travail ». Si on rajoute le montant de la décision de PASA MALI 1 de décembre 2005, le montant dédié à la sécurité alimentaire est de 10,2 M€ sur fonds directs de la Commission européenne. Au 31 décembre 2006, aucun engagement n'a été contracté.

## **LB Cofinancement ONG**

28 projets, dont 14 nouveaux, sont opérationnels pour un montant de 16 M€. Les secteurs d'intervention sont très variés (développement rural, décentralisation, santé et éducation...) et le ciblage géographique très ouvert. Pour les 14 nouveaux projets, les contrats de subvention ont été signés fin 2006 pour un démarrage quasi-immédiat. Les paiements d'avances ont été exécutés début 2007.

### **2.5.6. ECHO**

Suite à la restructuration des services de 'Europe-Aid', la DG ECHO est désormais en charge des questions d'aides alimentaires. Plusieurs rencontres ont eu lieu à Bamako entre les responsables des dossiers développement rural et sécurité alimentaire de la DCE et des membres du bureau régional d'ECHO à Dakar. Ces rencontres ont porté sur les opportunités de synergies sur les dossiers thématiques communs, et sur la future stratégie d'ECHO pour le Sahel (Aide humanitaire pour les populations vulnérables à risque de la région sahel de l'Afrique de l'Ouest). La mise au point de modalités pratiques de collaborations convergentes entre les programmes ECHO et les autres programmes communautaires au Mali nécessiteront la poursuite d'échanges approfondis en 2007.

### **2.5.7. BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT (BEI)**

En 2006, la BEI a continué son travail de suivi des projets engagés par le passé, ainsi que l'identification de nouvelles opportunités d'intervention au titre de la Facilité d'Investissement de l'Accord de Cotonou.

En 2006 le Président de la BEI, Philippe Maystadt, a réalisé une visite officielle au Mali, au cours de laquelle le financement du projet hydroélectrique de Félou a été signé pour un prêt avec les trois pays membres de l'Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS)

pour un montant de 11 M€ chacun. Le projet consiste en un barrage hydroélectrique au fil de l'eau (sans réservoir) d'une capacité de 60MW, situé à proximité de la ville de Kayes, qui sera intégré au volet énergétique de l'OMVS pour l'approvisionnement du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. Le concours de la BEI s'ajoute aux contributions de la Banque Mondiale ainsi qu'aux fonds propres de l'OMVS. Le projet permettra aux trois sociétés d'électricité du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal d'augmenter leur production tout en limitant leurs coûts et contribuera ainsi au développement économique de ces pays.

La visite du Président de la BEI a également été l'occasion de passer en revue les opérations de la BEI avec la CMDT et Fitina. Pour la Banque, la privatisation de la CMDT est un préalable à toute nouvelle opération dans ce secteur. En ce qui concerne l'unité de filature de coton, Fitina, la situation n'a cessé de se dégrader en outre avec l'arrêt des livraisons de coton par la CMDT au mois de novembre 2006.

Le prêt global au secteur financier n'a pas pu être mis en place suite à l'obtention d'un accord tardif des autorités de tutelle pour la restructuration de Crédit Initiative en fonds de garantie et en société d'appui aux PME. La mise en œuvre de la restructuration devrait se poursuivre en 2007 à condition de trouver un accord avec les autorités de tutelle et les autres actionnaires sur ses modalités.

En 2006, la BEI a pris la décision de ne pas renouveler le prêt à Kafo Jiginew en raison d'un problème de gouvernance. Elle est toutefois prête à accompagner ce réseau dans son besoin de renforcement institutionnel.

Dans les secteurs clés des infrastructures de production, la BEI est intéressée par les investissements dans les secteurs d'eau et énergie, et notamment le projet de la station d'eau Kabala à Bamako.

### **3. Evaluation des indicateurs de performance**

Les indicateurs de performance du Cadre de concertation sont renseignés en annexe.

### **4. Coordination des bailleurs et harmonisation**

L'exercice de programmation du 10<sup>ème</sup> FED a créé une nouvelle dynamique au sein de la coordination des bailleurs de fonds européens élargis à la Banque Mondiale et au Canada. Les analyses ont été partagées et amendées et la stratégie de réponse a été concertée avec les différents intervenants par secteurs. Une matrice des donateurs a été élaborée sur le FED et partagée au niveau des bailleurs et du gouvernement puis un exercice européen sur les avantages comparatifs de chacun a également amorcé une réflexion sur le développement de complémentarités.

La volonté des PTF de réorganiser et améliorer leurs structures de coordination a été appuyée par les résultats de l'enquête OCDE sur le monitoring de la mise en œuvre du Plan d'actions de la Déclaration de Paris. Le renseignement de cette enquête s'est heurté à deux problèmes majeurs : l'absence d'une définition précise des indicateurs à renseigner et le manque de données pour renseigner ces indicateurs. Malgré ces deux problèmes il est possible de dégager quelques lignes fortes des résultats de l'enquête OCDE: (i) en terme d'appropriation : faible lien entre le Budget national et le CSLP, (ii) en terme d'alignement : faible part de l'aide inscrite au Budget national, (iii) en terme d'harmonisation : existence de seulement deux approches programme (éducation et santé), (iv) en terme de GAR : faible nombre de secteurs disposant d'un dispositif de suivi-évaluation, d'une culture de résultats et de données pour renseigner les indicateurs de résultats, (v) en terme de responsabilité mutuelle : absence de mécanisme systématique.

La réponse des PTF a été de se doter d'un « Pool Technique » conjoint dont le programme de travail constitue la feuille de route harmonisation des partenaires au Mali. Parallèlement, le gouvernement s'est doté d'un Secrétariat Permanent à l'harmonisation et prépare un plan d'actions conjoint pour la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

En 2006, plusieurs autres actions importantes sont à noter: concernant l'harmonisation et l'alignement : (i) signature d'un arrangement cadre couvrant tous les types d'appuis budgétaires et fixant les principes généraux qui les régissent (notamment en matière d'engagements réciproques et de modalités de mise en œuvre). (ii) signature de deux arrangements spécifiques sectoriels (santé - éducation) et préparation d'un arrangement spécifique macroéconomique. Concernant les finances publiques : (i) évaluation conjointe de la performance de la gestion des finances publiques. (ii) exercice PEFA en décembre 2006.

## **5. Dialogue dans le pays avec l'ON et les Acteurs Non Etatiques**

Le Dialogue entre l'Ordonnateur National et l'UE est très ouvert. En 2006, il s'est axé sur le processus de programmation du 10<sup>ème</sup> FED, avec en particulier l'élaboration du dossier gouvernance. La Cellule d'Appui à l'ON, renforcée par une assistance technique ad hoc, a coordonné la participation des différents ministères techniques et a facilité l'implication de l'ON. Les arbitrages relatifs aux choix stratégiques du 10<sup>ème</sup> FED ont été opérés par le Premier Ministre conformément aux axes d'orientations stratégiques du CSCR.

Outre l'implication des ANE dans la coopération Mali -UE- où ils sont à la fois bénéficiaires et acteurs, les ANE ont pris part au processus de programmation du 10<sup>ème</sup> FED. Ils ont fortement participé et contribué à la réussite de l'atelier conjoint de réflexion qui a initié l'exercice de programmation en mars 2006. Puis, ils ont participé aux réunions sectorielles techniques de novembre 2006. Enfin, l'ON leur a ensuite soumis le draft du DSP-PIN et a recueilli leurs commentaires lors d'une réunion conjointe avec les départements techniques ministériels.

Les ANE sont fortement intéressés à s'impliquer davantage à la coopération Mali-UE. Pour faciliter leur participation à la mise en œuvre des programmes et projets inscrits au PIN les concernant, l'ON a mis en place avec l'appui de l'UE le programme ARIANE qui vise notamment le renforcement de leurs capacités institutionnelles et l'amélioration qualitative de leur implication.

## 6. Conclusions

Le contexte politique malien continue à être marqué par une démocratie stable. Le principal défi a été la crise éclatée dans le nord du pays (épicerie région de Kidal) qui a été désamorcée par les efforts de médiation du gouvernement. Au niveau de la classe politique, l'année 2006 a été caractérisé par les préparatifs des échéances électorales de 2007, un certain effrètement du consensus et un courant pour relancer le débat politique et la vie des partis.

Le rythme de croissance économique de 2005 (6,1%) qui faisait suite à une année 2004 particulièrement difficile, s'est ralenti en 2006 (4,6%). La conjoncture économique favorable de l'année 2006 se base sur une bonne campagne agricole grâce à une bonne pluviométrie. Cependant, une baisse de la production du coton a été enregistrée. La révision du chronogramme de la réforme du secteur cotonnier a été discutée avec les PTF et approuvé par le Conseil des Ministres. Sa mise en œuvre pour l'année 2006 a apporté des résultats satisfaisants. L'or est devenu la première recette de l'Etat au niveau des exportations du fait de la hausse des cours mondiaux. Toutefois, si cette bonne performance a eu un impact positif sur les recettes de l'Etat, ses effets multiplicateurs sur l'économie nationale sont relativement faibles.

La croissance économique n'a pas encore eu les effets attendus sur la réduction de la pauvreté, les principaux indicateurs sociaux restants éloignés des OMD. Les meilleurs résultats sont ceux qui concernent l'accès à l'eau potable. 59,2% de la population vit sous le seuil de la pauvreté avec une forte prédominance dans le milieu rural, ce qui a des conséquences sur les mouvements migratoires. Dans ce contexte, la pression démographique (taux de croissance estimé à 2,9% en 2006) et l'urbanisation, notamment à Bamako, sont un enjeu majeur des politiques de développement.

La mise en œuvre de la coopération UE-Mali en 2006, à l'instar des années précédentes, a obtenu d'excellents résultats. Le niveau d'engagement du 9<sup>ème</sup> FED est de 94,6% et le niveau de décaissement est de 62,6%. Suite aux allocations faites par la RMP et la RFP la dotation globale du 9<sup>ème</sup> FED a atteint un total de 416 M€

Dans le domaine des infrastructures, l'année 2006 a permis l'achèvement des chantiers routiers financés par le 8<sup>ème</sup> FED et la mise en place des chantiers du 9<sup>ème</sup> FED. Pour la fin de 2007 le couloir Bamako – Dakar par le Nord sera entièrement bitumé, comme les sections Kati-Kita et Gao-Niamey. La liaison du réseau bitumé vers la Mauritanie est effective depuis fin 2006 à partir de Diéma. Quant aux réformes institutionnelles, l'opérationnalité de l'AGEROUTE pour l'entretien routier est effective et la mise en place d'une base de donnée informatisée et performante est programmée. Les défis principaux pour l'avenir concernent la sécurisation des ressources du Fond d'entretien routier (FER) par l'augmentation des ressources propres, une programmation rationnelle des interventions d'entretien et la mise en marche des contrôles des charges à l'essieu. Sur ce point, une implication des transporteurs et des autorités nationales au plus haut niveau est essentielle pour obtenir des résultats tangibles.

Dans le domaine de la décentralisation, l'année 2006 a été caractérisée par le démarrage des programmes PARAD et ADERE. Après certaines difficultés de démarrage dues à la nouvelle modalité de financement de l'appui budgétaire sectoriel, ces programmes ont fortement stimulé une nouvelle dynamique de collaboration entre les ministères au niveau central et décentralisé. La nouvelle approche programme a favorisé le développement d'une nouvelle culture de travail, axée sur les résultats et le suivi des indicateurs, et une nouvelle interaction entre les structures décentralisées et centrales. Sur le terrain, le programme ADERE a initié une dynamique de concertation entre les autorités élus et tous les acteurs du développement en vue de l'élaboration des plans de développement régional.

Les défis majeurs pour l'année 2007 concernent la reformulation de certains indicateurs du programme PARAD pour en assurer une meilleure pertinence, l'amélioration qualitative des investissements des collectivités territoriales et une meilleure articulation du PARAD avec l'intégralité du Programme de Développement Institutionnel (PDI).

Pour ce qui concerne l'appui macroéconomique, l'année 2006 a vu des progrès dans le domaine de la gestion des finances publiques. Ainsi, la réalisation d'une évaluation de la performance de la gestion des finances publiques du Mali sur la base de la méthodologie du cadre de mesure de la performance en matière de gestion finances publiques (PEFA) constitue une avancée significative. La signature d'un Arrangement Cadre relatif aux appuis budgétaires et d'Arrangements Spécifiques relatifs aux appuis budgétaires sectoriels santé et éducation constitue un pas important envers l'alignement de l'aide sur les procédures nationales. Cette architecture d'arrangements devrait permettre de favoriser le passage progressif des aides projets vers des appuis budgétaires.

L'année 2006 a aussi vu la réalisation de la première véritable revue conjointe du CSLP et l'élaboration d'un CSLP de deuxième génération. Ce CSLP II dispose d'un CBMT et est mieux articulé avec le budget. Les PTF sont mieux coordonnés autour du dispositif du CSLP et de l'Arrangement Cadre.

Afin d'assurer un meilleur suivi interne des négociations de l'APE, un comité interministériel de suivi a été mis en place. Toutefois, il serait souhaitable que le Ministère de l'Economie et des Finances s'implique davantage dans le suivi des négociations, afin de mieux percevoir les enjeux et pouvoir initier les ajustements nécessaires dans la politique économique et fiscale.

L'implication très active des ministères techniques et l'apport des PTF, en particulier des Etats Membres de l'Union Européenne, ont permis l'achèvement de la programmation du 10<sup>ème</sup> FED. Le draft du DSP-PIN a été finalisé dans les délais grâce à la bonne collaboration des différents intervenants et des services de l'ON. Les ANE ont participé à la réussite des réflexions qui ont démarré et conclu le processus de programmation.

La préparation du profil de gouvernance a fait l'objet d'une forte implication des PTF et d'un travail intense au sein du gouvernement du Mali avec l'implication des décideurs politiques jusqu'au plus haut niveau. Une série d'engagements en matière de gouvernance ont été adoptés au niveau du Conseil des ministres. La mise en œuvre de ces engagements et leur suivi constituera un important défi pour les années à venir.

## LISTE DES ABREVIATIONS

---

ACF	Action contre la Faim
ACP	Afrique Caraïbe Pacifique
ADERE-Nord	Appui au Développement Régional du Nord
AGETIPE	Agence d'exécution de travaux d'intérêt public pour l'emploi
AGETIER	Agence d'exécution des travaux d'infrastructures et d'équipements ruraux
AGETIC	Agence des Technologies de l'Information et de la Communication
AGEROUTE	Agence de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'entretien routier
ANE	Acteurs Non Etatiques
ANICT	Agence nationale pour l'investissement des collectivités territoriales
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
ARIANE	Appui au renforcement institutionnel des acteurs non étatiques
AR	Autorité routière
AT	Assistant technique
BEI	Banque européenne d'investissement
BIM	Banque Internationale du Mali
BM	Banque Mondiale
CAMM	Conservatoire des Arts et Métiers Multimédia
CCC	Centres de conseils communaux
CCN	Cellule de coordination nationale (décentralisation)
CDI	Commissariat au Développement Institutionnel
CE	Communauté européenne
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CENSAD	Communauté des Etats Sahélo-sahariens
CF	Convention de Financement
CG	Coton Graine
CLSP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CMDT	Compagnie Malienne pour le Développement du Textile
CNO	Conseil national d'Orientation
CONFED	Cellule d'appui à l'ordonnateur National du FED
CRM	Caisse de Retraite du Mali
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CT	Collectivités Territoriales
DCE	Délégation de la Commission européenne
DCI	Direction de la Coopération Internationale
DNB	Direction nationale du budget
DNH	Direction nationale de l'hydraulique
DNTTMMF	Direction nationale des transports terrestres, maritimes et fluviaux
ECHO	Service d'Aide Humanitaire de la Commission européenne
EDM	Energie Du Mali
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté
FAT	Fonds d'Appui Technique
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FED	Fonds européen de développement
FER	Fonds à l'entretien routier
FICT	Fonds d'investissement pour les collectivités territoriales
FLEX	Fluctuation des recettes d'exportation
FMI	Fonds Monétaire International
FRPC	Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance
GAR	Gestion axée sur les Résultats
GIFT	Gestion informatisée financière et technique
IADM	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
INFSS	Institut National de Formation en Sciences de la Santé
IDH	Indice de Développement Humain
IOTA	Institut Ophtalmologique Tropical d'Afrique
LCE	Lutte contre l'ensablement
MAECI	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances

OCDE	Organisme de coopération pour le développement économique
OCR	Organisme Correspondant Régional
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ON	Ordonnateur National
ONG	Organisation non gouvernementale
PACAD	Programme d'appui à la coordination d'actions de développement
PACTEA	Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales pour l'eau et l'assainissement
PAGAM GFP	Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
PAGEEM	Plan d'accompagnement de la généralisation de l'éducation environnementale-Mali
PARAD	Programme d'appui à la réforme de l'administration et décentralisation
PARF	Programme d'appui à la filière riz
PARI	Programme d'appui régional à l'intégration
PAS	programme d'ajustement structurel
PASA	Programme d'appui à la sécurité alimentaire
PASS	Programme d'appui au secteur santé
PAVIA	Programme d'appui à la valorisation des initiatives artistiques
PDDSS	Plan décennal de développement sanitaire et social
PDI	Plan de développement institutionnel
PEALCD	Programme Environnemental d'Appui à la Lutte contre la Désertification
PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability
PIB	Produit intérieur brut
PIN	Programme Indicatif National
PIR	Programme Indicatif Régional
PME	Petites et moyennes entreprises
PMR	Programme de Micro-Réalisations
PNAE	Plan National d'Action Environnementale
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPA	Parité du Pouvoir d'Achat
PPAB	Programme pluriannuel d'appui budgétaire au CSLP
PRS	Programme régional solaire
PPAB	Programme pluriannuel d'appui budgétaire
PPM	Pharmacie populaire du Mali
PRMC	Programme de restructuration du marché céréalier-
PRODESS	Programme de développement sanitaire et social
PSIC	Programme de soutien aux initiatives culturelles
PTF	Partenaire Technique et Financier
RAL	Reste à liquider
RAP	Reste à payer
RFP	Revue de Fin de Parcours du 9 <sup>ème</sup> FED
RMP	Revue à mi-parcours
SDR	Service des données routières
SED	Stratégie de l'Energie Domestique
SIGON	Système d'Information Global de l'Office du Niger
SOGEM	Société de Gestion du Barrage de Manantali
TCF	Technical Cooperation Facility
TIPP	Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest africaine
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
VRES	Valorisation des ressources en eau de surface

Taux de change depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002: 1 €= 655,957 FCFA